

[Texte]

future reports, we will have to basically clarify what it is we are looking at. It may not satisfy everybody's particular objective because it is a fairly politicized partisan debate, but we will be looking at the management of this activity by government over the next few years.

• 1020

The Chairman: Are there any more questions for Mr. Meyers on his presentation?

Mr. Dubois, you are next.

M. Raymond Dubois (sous-vérificateur général): Merci, monsieur le président.

Ma présentation se divise en quatre parties principales: premièrement, je parlerai de la structure du rapport annuel à proprement parler; ensuite je parlerai un peu de la forme de présentation type d'un chapitre; je dirai ensuite quelques mots sur certains produits que vous ne retrouverez pas dans le rapport annuel, mais qui existent quand même; enfin, je ferai un survol des grandes étapes d'une vérification intégrée.

La structure du rapport annuel: Je me sers du rapport 1990 comme exemple. Je crois que vous en avez une copie devant vous. Les rapports annuels ont évolué au cours des années. Le rapport de 1990 est un bon exemple de la façon dont nous avons fait rapport au cours des dernières années et un bon exemple de la structure du rapport qui doit sortir en décembre, le rapport 1991.

Le chapitre 1 est le chapitre du vérificateur général. Ce n'est pas un sommaire du rapport annuel. On y présente l'opinion du vérificateur générale sur certains aspects. Généralement, le chapitre 1 reflète le contenu du rapport. Il fait ressortir les sujets les plus importants dans le rapport, mais pas nécessairement tous les sujets qui y sont contenus. C'est un chapitre flexible dont le contenu cherche à refléter les pensées du vérificateur général lui-même. C'est donc un chapitre de nature un peu différente de celle des autres.

Le chapitre 2 présente les observations du vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada, c'est-à-dire son opinion sur les états financiers sommaires. M. Meyers vous en a parlé.

Le chapitre 3 est intitulé «Notes de vérification». À un moment donné, les médias se plaisaient à appeler cela *horror stories*. Le chapitre des notes est une compilation de faits distincts dont on a pris connaissance au cours des vérifications des comptes publics du Canada. . .

M. Boudria: Des mots choisis, monsieur le président.

M. Dubois: . . .des sociétés d'État et des autres entités. Ce chapitre sert également à présenter des questions précises qu'on a relevées lors des vérifications intégrées, des questions qui n'ont pas de lien direct avec l'un des différents chapitres qui forment le rapport annuel. S'il y a un lien direct avec un chapitre, on retrouve la note de vérification ou l'exemple à l'intérieur du chapitre lui-même. Le chapitre des notes de vérification est une collection de différentes choses qui ne peuvent pas être insérées à l'intérieur des autres chapitres.

Le chapitre 4 présente le suivi des vérifications des années passées. Notre bureau a pour politique de faire un suivi de toutes nos vérifications deux ans après leur publication dans le rapport annuel. Il y a des exceptions à

[Traduction]

devoir clarifier l'objet de notre examen. Il est possible que certains n'en soient pas satisfaits étant donné qu'il s'agit d'un débat sensiblement partisan, mais au cours des prochaines années, nous allons néanmoins étudier la manière dont le gouvernement s'occupe de cette activité.

Le président: Y a-t-il d'autres questions pour M. Myers au sujet de sa présentation?

Monsieur Dubois, vous avez la parole.

Mr. Raymond Dubois (Deputy Auditor General): Thank you, Mr. Chairman.

My presentation is divided into four main parts: first, I will deal with the actual structure of the annual report; then I will spend a few moments on the standard chapter format; following that I will say a few words about certain products which are not included in the annual report, but which nevertheless exist; and lastly, I will briefly describe the main parts of a comprehensive audit.

The structure of the annual report: I will be taking the 1990 report as an example. I believe you have a copy of it. The reports have evolved over the years, and the 1990 report is a good example of both how we have reported in recent years and of the structure of the 1991 report, due in December.

The first chapter is the Auditor General's. It is not a summary of the annual report, but rather it presents the opinion of the Auditor General on certain aspects. As a rule, chapter I reflects the contents of the report, highlighting the most important subjects, though not necessarily all the subjects included in the report. The aim of this flexible chapter is to reflect the thoughts of the Auditor General himself, and it is therefore slightly different from the other chapters.

In chapter 2, you will find the Auditor General's comments on the financial statements of the government of Canada, that is, his opinion on the summary financial statements. Mr. Meyers spoke to you about this.

Chapter 3 is entitled «Audit Notes». At one time, the media took delight in calling it *horror stories*. This chapter is a compilation of distinct facts that have come to our attention in the course of auditing the Public Accounts of Canada. . .

Mr. Boudria: Well chosen words, Mr. Chairman.

Mr. Dubois: . . .Crown Corporations and other bodies. This chapter also includes specific matters that have come up in comprehensive audits, and which are not directly related to another chapter in the annual report. Otherwise, the Audit Note or example can be found under the corresponding chapter. The Audit Notes chapter is a collection of various matters which cannot be included in the other chapters.

Chapter 4 is a follow-up on audits of previous years. It is our policy to follow-up on all audits two years after they are published in the annual report. There are some exceptions, but these must be submitted to the Office of the Executive